

PTSM 54

Projet Territorial de Santé Mentale de Meurthe et Moselle

PLAN DE FORMATION 2023 – 2024

OFFRE DE FORMATIONS

2 jours

PSSM – PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Cette formation vise à permettre de :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles en santé mentale
- Mieux comprendre les différents types de crises en santé mentale
- Développer les compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information
- Appréhender avec plus d'aisance les comportements agressifs
- Tester et s'approprier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale.



2 jours

LES DIFFÉRENTS TROUBLES PSYCHIATRIQUES

Les apports de connaissance de cette formation seront structurés très clairement autour de la compréhension des pathologies et des réponses à apporter aux comportements liés à ces pathologies. Les éléments théoriques qui seront abordés, seront toujours en lien avec leur utilité pour la pratique.

Cette formation permettra d'améliorer sa connaissance et sa compréhension des différents troubles psychiatriques, de comprendre le fonctionnement psychique des personnes vivant avec un de ces troubles, d'appréhender les conséquences dans leur vie quotidienne et d'adopter une communication adaptée.



3 jours

LES MESURES DE DÉSESCALADE

Un programme conçu pour permettre aux participants d'être outillé pour :

- Identifier les indices de montée en tension,
- Travailler en équipe autour de situation de stress et de violence,
- se positionner et connaître ses limites,
- Adopter les attitudes adaptées pour désamorcer la violence,
- Savoir poser les limites pour éviter la montée en tension.

Cette formation est une alternative à la formation OMEGA.



POINTS FORTS

Les formateurs sont tous des professionnels de santé avec une expérience en psychiatrie

TARIF UNIQUE

150€ par jour de formation et par personne

PHILOSOPHIE DU PLAN

Une charte de fonctionnement a été réalisée au sein du COFIL, l'instance décisionnelle de ce plan de formation.

Le service de formation continue du CPN en charge de la logistique de ce plan, établira une convention entre le CPN et les structures concernées pour chaque session de formation mise en place.

La composition des groupes sera par principe hétérogène de par la structure d'origine et la profession des participants.

Le plan de formation créé dans le cadre du PTSM 54 traduit une volonté d'améliorer la connaissance réciproque de l'ensemble des acteurs de la santé mentale au travers de formations partagées.

Il vise ainsi à développer les partenariats, le réseau de chacun pour ensuite travailler ensemble.

Il traduit également la volonté d'outiller l'ensemble des professionnels de la santé mentale afin de lutter contre la stigmatisation.

FONCTIONNEMENT

CONTACT

Pour tout renseignement, inscription concernant les formations, contactez l'organisme de formation continue du CPN :

Nathalie BALLAND – nathalie.balland@cpn-laxou.com

Léa GRANDJEAN – lea.grandjean@cpn-laxou.com

Pour tout renseignement concernant le PTSM 54, contactez la coordinatrice :

Stéphanie PETIT

03.83.92.68.98 / 07.70.26.89.29

stephanie.petit@cpn-laxou.com